Quand universitaires et parlementaires parlent du sport au 21eme siècle

En marge des discussions liées à la nouvelle gouvernance du sport, quelques chercheurs du laboratoire VIPS2 ont créé un Groupe de réflexion, fondé sur un dialogue entre universitaires et parlementaires et portant sur le sport au 21ème siècle pour contribuer à l'écriture d'une « *Résolution pour une culture sportive au 21ème siècle* » au sens de l'article 34-1 de la constitution. Cette Résolution, portée par Marie-George Buffet, députée de la Seine-Saint-Denis et ancienne ministre des sports, sera proposée à l'Assemblée nationale dans le courant de l'année 2020. Elle pourrait utilement constituer le préambule de la nouvelle loi sur le sport.

Par Frédérique Roux et Hugo Bourbillères